

# LA SOCIÉTÉ ALPHA BAIE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

**Categories:** [À la une !](#), [Artisans : litige lié aux travaux](#)

**Tags:** [Actualités](#), [Conseils](#)



La société Alpha Baie, sise 5bis rue des Vanneaux ZA Les Garennes à MARLY (57155), a été placée en **liquidation judiciaire** le 4 février 2021, après avoir été placée en redressement judiciaire le 9 décembre 2020.

**Le jugement de liquidation a été [publié au Bodacc](#) le 5 mars 2021.** Vous avez deux mois suivant la publication du jugement pour déclarer vos créances éventuelles auprès du mandataire judiciaire, soit **jusqu'au 5 mai 2021**.

Le mandataire judiciaire est la Selarl SCHAMING-FIDRY & CAPPELLE, prise en la personne de Maître SCHAMING-FIDRY, 15 quai Félix Maréchal 57000 METZ.

[Voici le document à compléter](#) et à lui adresser dès aujourd'hui si vous avez une créance à déclarer.

